



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
94	93	88

DELIBERATION N° DE_2026_073
<i>Élection des membres des commissions thématiques - Commission Construction, gestion et entretien des bâtiments communautaires</i>

Date de la convocation
29 avril 2026

Date d'affichage
29 avril 2026

<u>VOTES</u>
EXPRIMES : 82
POUR : 82
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 1
NPPV : 5

Date de transmission de l'acte: 07/05/2026

Date de reception de l'AR: 07/05/2026

080-200070936-DE_2026_073-DE

A G E D I

**Deliberation du Conseil Communautaire
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**

Séance du mardi 05 mai 2026

Le cinq mai deux mille vingt-six à 16h30, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à au siège de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, sous la présidence de Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT).

Présents : Madame Angélique PARIS BAILLEUL (AGENVILLERS), Monsieur Ludovic FIRMIN (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Agnès DAILLY (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT), Monsieur Jean Alain DELRUE (CANCHY), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Madame Sylvie LOUIS (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Paul TORDEUX (CRECY EN PONTHIEU), Madame Myriam LOURDEL (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Michel GAYET (DOMVAST), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Madame Michèle SOHET (FAVIERES), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie José VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Pascal DECLERCQ (GAPENNES), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Madame Martine POPULAIRE (LE BOISLE), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY), Monsieur Frédéric ROY (LE TITRE), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Arnaud BRASSART (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU),

Monsieur Fabien COCKENPOT (MOUFLERS), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Madame Genevieve DANKAS (NEUILLY LE HOTTAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Madame Amandine DELCOURT (NOUVION), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Madame Hélène VENIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Christian HUNAUT (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Thierry BIZET (PONTHOILE), Madame Sophie DUCASTEL (PONT-REMY), Monsieur Daniel TOURON (PONT-REMY), Monsieur Michel CREPEL (PONT-REMY), Monsieur Ludovic AVISSE (PORT-LE-GRAND), Monsieur Marc VOLANT (QUEND), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Jean-René SAVE (QUEND), Monsieur Christophe DUFRENOY (RUE), Madame Agnès BOULONGNE (RUE), Monsieur Yves MANIER (RUE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Laurent SAISON (RUE), Madame Christine SALLE (RUE), Monsieur Dominique DARAS (RUE), Monsieur Eric FITTERER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Madame Rebecca HORNOY (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Gerard DEVILLEPOIX (VRON), Monsieur Ludovic GUSTIAUX (YVRENCH), Monsieur Bruno BACQUET (YVRENCH)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Madame Brigitte LEVASTRE (ST RIQUIER) représentée par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Absent(s) : Madame Annie TRAULE (COULONVILLERS) suppléée par Madame Sylvie LOUIS (COULONVILLERS), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Laurent DUVAL (LE BOISLE) suppléé par Madame Martine POPULAIRE (LE BOISLE), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Nicolas LEDUC (MESNIL-DOMQUEUR) suppléé par Monsieur Arnaud BRASSART (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Madame Emmanuelle CHEVALLIER (YVRENCH) suppléée par Monsieur Ludovic GUSTIAUX (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCH) suppléé par Monsieur Bruno BACQUET (YVRENCH)

Excusé(s) : Madame Nathalie REBEILLEAU (BOUFFLERS)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY)

Objet de la Délibération : Élection des membres des commissions thématiques - Commission Construction, gestion et entretien des bâtiments communautaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-40-1,

Considérant que l'article L 5211-1 du CGCT pose, par principe, le scrutin secret dès lors qu'il y a lieu de procéder à une élection ou une nomination, les membres des commissions facultatives doivent être élus à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Toutefois, dès lors qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne prévoit expressément le scrutin secret, le conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016 créant la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°DE_2025_056 du 24 juin 2025 et l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2025 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Vu la délibération DE_2026_062 du 23 avril 2026 d'installation du conseil communautaire ;

Vu la délibération DE_2026_065 du 05 mai 2026 déterminant le nombre de commissions thématiques ;

Vu le règlement intérieur du conseil communautaire,

Considérant qu'au regard de l'article énoncé ci-dessus la composition des commissions doit « respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus » ;

Considérant que les commissions sont convoquées par le président de la communauté de communes, qui les préside de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent, et que lors de cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider en cas d'absence ou d'empêchement de leur président de droit,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 82 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention et 5 ne prennent pas part au vote, décide :

- D'élire les membres des commissions thématiques dans le respect des termes de la délibération n°2026_065 en date de ce jour ;

- D'élire à bulletin secret les membres suivants à la commission thématique « Construction, gestion et entretien des bâtiments communautaires » :

- **M FARCY Joël**
- **M PLEY Olivier**
- **M FORESTIER Maurice**
- **M DUFOUR Grégory**
- **M HORNOY Arnaud**
- **M KRAEMER Eric**

- D'autoriser Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées.
Transmis au représentant de l'Etat le :
Pour extrait conforme,

Le Président
Mathieu DOYER

